

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

N° 2021-040

Finances - Attribution des subventions 2021 aux associations - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 22 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

En exercice : 22

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Nicole BRUANDET, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Marie-Françoise QUERE à Dominique RENAULT.

Bruno GUITTARD à Éric DODET

Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU.

Pascal FOULON à Frédéric CUIILLERIER.

Secrétaires auxiliaires : Célia VALERO et Aurélie ZARAGOZA.

N°2021-040

Finances - Attribution des subventions 2021 aux associations - Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le vote du Budget Primitif permet d'examiner les demandes de subvention des associations. Ces dernières ont été étudiées par les services municipaux ainsi que par les commissions municipales.

L'année 2021 est caractérisée sur le plan budgétaire par le soutien de la commune envers les associations afin de les aider à traverser cet épisode de crise sanitaire. C'est dans ce contexte que la Municipalité a souhaité associer le monde associatif à l'effort de limitation des dépenses de fonctionnement, en vue de préserver la capacité à investir de la Ville.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Associations	2020	Sollicitées 2021	Attribuées 2021	Vote
Danse	750 €	800 €	800 €	Voté à l'unanimité
Football	12 150 €	15 000 €	13 000 €	Voté à l'unanimité
Gymnastique volontaire	300 €	1 200 €	1 200 €	Voté à l'unanimité
Judo	2 500 €	8 500 €	3 500 €	Voté à l'unanimité
Pêche	150 €	X	200 €	Voté à l'unanimité
Tennis	2 500 €	2 500 €	2 500 €	Voté à l'unanimité
Twirling Bâton	700 €	500 €	750 €	Voté à l'unanimité
Réserve			3 000€	Voté à l'unanimité
TOTAL	19 150,00 €		24 950,00 €	

N°2021-040

Finances - Attribution des subventions 2021 aux associations - Approbation et autorisation de signer

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Associations	2020	Sollicitées 2021	Attribuées 2021	Vote
ADAPI	X	x	600 €	Non-votants : Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE Pour : Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD
Bibliothèque	7 900 €	6 900 €	6 900 €	Voté à l'unanimité
BIBLIOTHEQUE SONORE	50 €	Pas de montant	50 €	Voté à l'unanimité
CERCIL	300 €	x	200 €	Voté à l'unanimité
Comité National du Souvenir Français	100 €	Pas de montant	100 €	Non-votant : Joël GIRARD Pour : Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE
Coopérative Élémentaire	1 000 €	Pas de montant	1 000 €	Voté à l'unanimité
Coopérative Maternelle	500 €	Pas de montant	500 €	Voté à l'unanimité
Don du sang	100 €	100 €	100 €	Voté à l'unanimité
Ecole de Musique	42 500 €	42 500€	40 000 €	Contre : Jean-Marc MASSE, Charline MARTINEAU, Éric DODET, Raymond DOUARE Abstention : Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pour : Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER

Finances - Attribution des subventions 2021 aux associations - Approbation et autorisation de signer

Harmonie	13 500 €	13 500€	13 000 €	Contre : Jean-Marc MASSE, Éric DODET, Raymond DOUARE Abstention : Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Charline MARTINEAU, Pour : Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER
Fédération des Aveugles du Val de Loire	100 €	Pas de montant	100 €	Voté à l'unanimité
Loiret Nature Environnement	100 €	Pas de montant	100 €	Voté à l'unanimité
MFR Férolles	50€	Pas de montant	50 €	Non-votant : Joël GIRARD Pour : Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE
MFR Chaingy	50 €	Pas de montant	150 €	Non-votant : Joël GIRARD Pour : Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE
Le Paradoxe	1 500 €	1 500 €	1 300 €	Non-votant : Carl LEQUERTIER, Bruno GUITTARD Pour : Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Joël GIRARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON, Jean-Marc MASSE

N°2021-040

Finances - Attribution des subventions 2021 aux associations - Approbation et autorisation de signer

Loiret DDEN	40 €	40 €	40 €	Non-votant : Pascal FOULON Pour : Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE
Prévention Routière	50 €	200 €	50 €	Voté à l'unanimité
UCPS	300 €	300 €	300 €	Voté à l'unanimité
UNC	1 700 €	200 €	200 €	Non-votant : Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Florence MARQUES DA SILVA Pour : Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Sylvie CLERC, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Pascal FOULON
Cie du GINKGO		100 €	100 €	Voté à l'unanimité
Réserve			5 800 €	Voté à l'unanimité
TOTAL	62 590 €	/	70 640 €	

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions aux associations telles qu'elles sont proposées dans les tableaux ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives au versement desdites subventions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE DES VOTANTS

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le

30 MARS 2021



Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

30 MARS 2021

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le 30 MARS 2021
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.



Commune de Saint-Ay – Conseil municipal du 29 mars 2021